



**COMMUNE DE
CUIGNIERES**

4b

PLAN LOCAL D'URBANISME



ARRET 29 novembre 2018

ENQUÊTE PUBLIQUE

APPROBATION
Vu pour être annexé à la
délibération du

EXECUTOIRE
A compter du

**DÉCOUPAGE EN ZONES :
ENSEMBLE DU TERRITOIRE**

Plan au 1/5000 ème

Aménagement Environnement Topographie

7 rue de Caillon - B.P. 225
60132 St-Just-en-Chaussée

Tel : 03 44 77 62 30
Fax : 03 44 77 62 39



GÉOMÈTRES-EXPERTS

Société À Responsabilité Limitée de Géomètres-Experts

E-mail : act.gemetres@wanadoo.fr
Site : www.act-geomeres-urbanisme-vrd.fr

12-14, Rue St Germain
60200 Compiègne

Tel : 03 44 20 28 67
Fax : 03 44 77 62 39

Réalisé par ARVAL

Agence d'urbanisme MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD
206, place de la République - 69600 CREPEL-EN-VALEIS
Téléphone : 03 44 94 72 10 Fax : 03 44 39 04 61
Courriel : Nicolas.Thimonier@Arval-Act.fr

0 100 200 300 400 m



LEGENDE

- Limite communale
- Limite de zone
- Espaces boisés classés au titre de l'article L130-1 (devenu L113-1 du CU en vigueur au 01/01/2016)
- Eléments plantés à protéger ou à mettre en valeur au titre de l'article L123-1-5 III 2° (devenu article L151-19 ou L151-23 du CU en vigueur au 01/01/2016)

ZONES

ZONE AGRICOLE

A : Zone à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles

ZONE NATURELLE ET FORESTIÈRE

N : Zone à protéger en raison de la qualité des sites, des paysages et des boisements

